



NOUVELLES

Bénévole pour l'association depuis 2003, je suis très heureuse d'intégrer l'équipe du journal dans lequel je tenterai de mettre l'accent sur la culture haïtienne jusqu'ici méconnue. A travers son histoire, ses écrivains, ses peintures, des témoignages de personne qui ont su capter l'âme de ce pays sans cesse soumis aux épreuves. Je suis toujours extrêmement fière d'avoir croisé le chemin de toutes les personnes qui font vivre Désir d'Haïti et j'espère pouvoir contribuer à la diffusion de son message de solidarité et de fraternité et qu'un jour, ma fille Jessie (4 mois) saura quelles sont ses origines.

Sabine LEGROS

Haïti : nouveau Premier Ministre

Laurent Salvador Lamothe (ministre sortant des affaires étrangères), homme d'affaires de 39 ans, est devenu le nouveau chef de gouvernement le mercredi 8 mai 2012 ; et depuis le 16 mai 2012 le 17e premier ministre haïtien. Il gardera aussi le portefeuille des affaires étrangères

Le cabinet ministériel de Laurent Lamothe est composé de 22 ministères, dont quatre fraîchement créés : le nouveau ministère de la défense nationale (Jean Rodolphe Joazile, ancien président du Sénat (mai 2011 et mai 2012)) ; ministère de la communication et de l'information (Ardy Jean Gardy, ancien journaliste), Ministère de la culture (Jean Mario Dupuy, ancien secrétaire d'État de la culture et de la communication (entre 2001 et 2004). L'entité dénommée "droits humains et lutte contre la pauvreté extrême" est une nouvelle structure, envisagée par L. Lamothe et qui sera occupée par une ministre déléguée auprès du premier ministre". suite page 4

Classe café



En Haïti, on célèbre la fête de l'agriculture chaque 1er mai. Dans le cadre de ses efforts pour la relance de la filière café à Maniche, la coopérative CACEM a organisé à cette occasion une journée de sensibilisation auprès des jeunes lycéens et ceux de l'école des sœurs de Maniche (50 élèves en classe terminale). Les objectifs de cette activité sont de partager avec les jeunes manichois le travail réalisé par la coopérative et de leur faire connaître une partie de l'histoire de Maniche et de sa culture. CACEM considère fondamentale la sensibilisation des jeunes manichois qui prendront un jour la relève des producteurs de café.

Cette journée s'est déroulée dans la localité de Lestage où se trouvent la pépinière et le centre de lavage du café de la coopérative. Deux conférences ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- Les enjeux de la culture du café en Haïti (histoire, protection de l'environnement, revenus économique, etc.) et la place particulière du café haïtien sur la marché international ; ainsi les étudiants découvriront le potentiel de développement que représente la culture du café dans le pays.
- La stratégie et les activités que CACEM et ses membres mettent en œuvre en partenariat avec Oxfam Italie pour la relance de la production de café dans la zone.

Un film sur la production de café lavé a été ensuite projeté aux étudiants pour qu'ils aient un aperçu plus technique de la filière.

Enfin, les élèves ont été accompagnés dans la pépinière pour un travail pratique avec la transplantation des plants de café, et l'entretien de celle-ci.

La journée a été clôturée par un goûter et une distribution de plantules de café.

Jean Marc Lousiaire membre actif de la société civile de Maniche

Haïti : nouveau Premier Ministre	1
Classe café	1
Activité des mutuelles de solidarité par Fonhsud	2
Historique du Canal de d'Avezac de Castéra de Camp Perrin	3
Promotion d'un tourisme responsable	3
Haïti : Nouveau Premier Ministre	4
Risques environnementaux permanents avec les pluies	4
Calendrier des activités de Désir d'Haïti	4

Activité des mutuelles de solidarité

Les mutuelles de solidarité sont l'axe central de FONHSUD, il réalise un travail de sensibilisation et de responsabilisation auprès de la population des zones les plus reculées. Ce sont au sein de ces mutuelles qu'émergent les projets de développement pour améliorer la condition de vie des paysans, de plus les membres bénéficient de micro crédit avec l'appui financier de la SIDI.

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est une société anonyme solidaire créée en 1983 par une ONG de développement, le CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

La SIDI contribue à la promotion d'une économie sociale et solidaire, par la consolidation d'activités économiques individuelles ou collectives, initiées localement, elle soutient les mutuelles de solidarité (MUSOS) de Fonhsud depuis des années.

1 - Evolution des MUSOS

Dans l'histoire de l'économie, la mutuelle de solidarité est considérée comme l'outil financier le plus adapté en milieu rural, et plus particulièrement pour les pauvres. Elle a fait son apparition dans les groupements et les organisations de base des départements du Sud et des Nippes en janvier 1998 suite à un séminaire d'un mois organisé par KOFIP en 1997. Elle vise les objectifs suivants :

- Permettre à la population de s'organiser et de résoudre leurs problèmes socio-économiques.
- Financer les activités génératrices de revenus.
- Renforcer la solidarité dans la communauté.
- Favoriser la circulation de l'argent dans le milieu.

Ainsi, intéressé par les objectifs que poursuivent les musos, FONHSUD a fait de l'économie solidaire l'un de ses axes prioritaires. Considérant les musos comme le pivot de ses activités, il s'investit dans ce domaine en donnant naissance à plus de 300 musos dont 249 sont déjà inscrites dans le registre de l'institution. Parmi ces musos, 66 ont été clôturées et 183 sont en activité sans tenir compte des musos non encore enregistrés. Depuis lors, il ne cesse de leurs apporter un appui soutenu de formation et de suivi.

Tableau de synthèse

Musos	Nb MUSO	Membres à la création	Femmes à la création	Hommes à la création	% femmes
constituées	249	4,149	2,611	1,538	63%
clôturées	66	353	199	154	56%
en activité	183	3,796	2,412	1,384	64%
en activité en milieu rural	166	3,636	2,317	1,319	
en difficulté	38				

2 - Formation

Vu la nécessité de mieux orienter les musos afin de les rendre plus dynamiques et plus opérationnelles, FONHSUD a organisé des séances de formation dans toutes ses zones d'intervention durant l'année 2011. Ces séances de formation se déroulaient autour du terme «pour une meilleure gestion des mutuelles de solidarité» et poursuivaient les objectifs suivants :

- Faciliter une bonne organisation ou une structure à l'intérieur des mutuelles de solidarité.

- Permettre aux comités des mutuelles de bien utiliser les outils comptables et de respecter la cotisation des membres.
- Inciter les membres à prendre part aux différentes rencontres afin de prendre leur destinée en main.

Points développés :

- 1- débat sur la force et faiblesse des mutuelles de solidarité.
- 2- bref rappel sur l'importance de la mutuelle.
- 3- Rôle et analyse des différentes caisses (caisses verte, bleue, rouge)
- 4- Importance des outils Comptables
- 5- Impact et conséquences de la mauvaise gestion.
- 6- Comment gérer les risques et les conflits existant dans les mutuelles.



Cette campagne de formation nous a permis de former 581 musoniers venant de 105 musos

Suite à certains constats faits lors de la formation et des différentes rencontres de suivi, on s'est rendu compte que l'effondrement et le dysfonctionnement de certaines musos sont le fruit de la mauvaise gestion volontaire de certains comités, de l'irresponsabilité et de l'ignorance des membres ou d'un manque de suivi. Pour freiner ce phénomène et pour éviter que les mutuelles connaissent le sort des

coopératives de 10%, le Conseil d'Administration de FONHSUD d'un commun accord avec Désir d'Haïti a détaché Inold du Bureau exécutif pour un accompagnement plus rapproché des musos.

Après la formation, tous les gens se montrent satisfaits et manifestent la volonté de mettre en application l'ABC de FONHSUD relatif au bon fonctionnement des musos. Dans les zones où il n'y a pas de promoteur, on a mis sur pied une coordination chargée d'assurer le suivi des musos en partenariat avec FONHSUD. Pour assurer la pérennité de ces coordinations au cours du premier semestre de l'année 2012, on organisera des séances de formation pour les membres afin de les porter à prendre en charge et au sérieux leur responsabilité.

3 - Information sur la situation du crédit de FONHSUD

Le portefeuille de prêt de FONHSUD est évalué à 1 323 725 Gourdes (25 500 €), réparti dans les différentes rubriques du tableau suivant :

Situation du crédit de FONHSUD

Clients	Nbre de Prêts	Montant en HTG.	Montant en Euros
Mutuelles	37	1 139 940	22 000
Familles	18	183785	3 500
Total	55	1 323 725	25 500

Vu la situation socio-économique du pays, les mutuelles de solidarité et les familles de la zone ne cessent de multiplier leur demande de crédit à FONHSUD. Mais hélas, la situation financière de FONHSUD ne lui permet pas de répondre à ses demandes.

4 - Rencontres d'évaluation et de suivi des musos.

Pour l'année 2011, on a organisé des rencontres de suivi dans toutes les zones d'intervention de FONHSUD visant à mobiliser les gens sur l'importance des mutuelles, l'objectif du crédit de FONHSUD et par compte faire un tour d'horizon sur l'ensemble de ses activités. Lors de ces rencontres, des

points ont été discutés autour de nouvelles modalités du crédit qui consistent à prélever des frais de retard sur tous les crédits non remboursés après 15 jours de la durée du prêt. Celles-ci nous ont permis de contribuer largement au renforcement technique des mutuelles de solidarité en vue de dynamiser la gestion de certaines activités : « programme crédit, projets cabris, charrue, poules, culture maraîchère, programme de distribution et de transplantation des plantules etc. »

A la fin de ces rencontres, les gens ont manifesté leur contentement et félicitent FONHSUD pour les travaux réalisés dans les zones. Ils ont profité de ces rencontres pour formuler certaines demandes telles : puits, citernes, pompe pour l'arrosage, charrue, cabris, poule, Crédit etc....

5 - Perspective pour l'année 2012

- 1- Remembrer et dynamiser les musos.
- 2- Stimuler les gens à participer à des activités socio-économiques.
- 3- Structurer les coordinations de zone.
- 4- Mettre en place une coordination centrale.
- 5- Toucher les zones avoisinantes où la demande de formation se fait sentir
- 6- Augmenter l'effectif des musos.
- 7- Organiser l'Assemblée générale des musos (Woumblé) en décembre prochain.

Inold SYLVESTRE responsable des mutuelles au sein de Fonhsud

Historique du Canal de d'Avezac de Castéra de Camp Perrin

Pierre Valentin d'Avezac, né à Tarbes en Bigorre, étudia à la Sorbonne. Il n'obéissait qu'à contrecœur aux volontés de son père, qui l'avait destiné à l'Eglise. Riche de quelques présents de sa famille, il prit alors la route de Bordeaux. Très vite, l'envie de quitter la France se fit sentir, et M. d'Avezac se détermina à aller dans les îles en 1748, arrivé à Saint-Domingue où il débarqua avec un seul louis d'or. Il y rejoignit un oncle qui le nomma en 1749 procureur de la sénéchaussée de Saint-Louis.

M. d'Avezac se maria avec Marie-Thérèse Durand de Linois et prit alors son vrai nom de baptême Pierre Valentin. Il donna en 1753 sa démission comme procureur et obtint en 1755 la commission d'aide-major des milices de Saint-Louis. C'est à partir de cette date qu'il acquit une indigoterie à Aquin; il fit avec succès des travaux pour y conduire de l'eau. Toujours à la même époque, les habitants de la plaine des Cayes voulurent employer les eaux de la Ravine du Sud, qui prend sa source dans le morne Macaya, dans le but de fertiliser la plaine de Jacob. Plusieurs personnes assuraient que ce projet était inexécutable mais M. d'Avezac conçut l'idée d'entreprendre cette distribution d'eau.

Son assurance et son éloquence naturelle le firent écouter. Les habitants intéressés s'assemblèrent et pensèrent pouvoir lui demander un plan et un devis, M. d'Avezac répondit qu'il ne savait pas en faire, mais qu'il accomplirait quand même l'ouvrage et fit adopter ses propositions.



Le 16 décembre 1759, acte sous-seing privé entre des syndics et M. d'Avezac qui se chargea de tout moyennant 700 000 euro et s'obligea à livrer son ouvrage dans les 5 ans. Il acheta tout d'abord un terrain près de la prise d'eau. Dès que l'on conçut qu'il puisse aboutir, l'envie et l'intérêt s'éveillèrent. Le premier quartier du paiement du projet ne fut pas respecté. De plus, les non-riverains qui n'avaient pas souscrit dans l'origine

voulurent être colloqués dans la distribution, mais le 1er février 1762 les administrateurs rejetèrent leurs demandes.

Après ces troubles et de nombreuses rencontres entre les intéressés et M. d'Avezac, M. Dargout, alors commandant de la partie sud, sentant combien cet affligeant procès nuisait à la population et donc à l'intérêt général, parvint à déterminer tous les intéressés à s'assembler devant lui pour se concilier avec M. d'Avezac. Après conciliation, il se remit à la tâche de plus belle et exécuta l'ouvrage. M. Dufrettey, major pour le roi aux Cayes, après avoir examiné les travaux déclara en être très satisfait. "Autant et au-delà de ce qu'il pouvait espérer de l'exécution d'un marché fait sans plan, sans devis et sans profil : ouvrage cependant qui fera honneur à perpétuité au sieur d'Avezac, d'autant plus qu'il n'était pas du métier lorsqu'il a fait cette entreprise, en laquelle il a si bien réussi, à la plus grande satisfaction de la population."

Enfin, il renouvela sa promesse de garantir pendant deux ans ses travaux faits pour arroser alors 2 840 carreaux (un carreau = 1,3hectares) dépendant de 18 habitations. Au bassin de distribution placé sur l'habitation Lévy, l'eau est divisée en deux. Le canal le plus oriental distribue l'eau à trois sucreries et à une indigoterie non riveraine, y arrose 1 460 carreaux et y fait mouvoir dix moulins. Le canal occidental fournit de l'eau à huit sucreries, à une cotonnerie indigoterie riveraine, à une autre non riveraine, à neuf moulins et arrose 1 380 carreaux.

Le canal fut achevé en mai 1765. Tel est l'ouvrage qui rendra le nom de d'Avezac parmi ceux des citoyens utiles et précieux. Sans lui l'eau coulerait sans doute inutilement dans le lit de la Ravine Sud et la population serait privée de tous ces avantages.

Cet homme étonnant est décédé le 14 septembre 1781, après avoir joui comme il le méritait de la gloire. Cependant, on assure que ses enfants n'ont pas encore reçu la totalité de ce qui leur était dû.

Extrait du livre de Moreau de Saint-Méry

Promotion d'un tourisme responsable

Un collectif composé de Français, Olivier Testa, Carole Devillers, Jean-François Fabriol et Pascal Orchamp mène un programme de valorisation du patrimoine souterrain d'Haïti.

Il a débuté en 2009 avec l'expédition spéléologique « Ayiti Toma 2009 ». L'objectif est de promouvoir un tourisme responsable dans les grottes situées à proximité du parc Macaya afin d'aider à reconstruire un tissu économique dans les régions reculées d'Haïti.

La découverte - ou re-découverte - depuis quelques années en Haïti de grottes magnifiques, mais également de sites saccagés par des visites sauvages, nous a poussé à lancer un programme de protection et de valorisation des grottes d'Haïti.

Ce programme s'articule autour de cinq axes :

- Exploration de grottes et évaluation de leur potentiel (touristique, scientifique, archéologique, culturel, naturel, hydrologique)
- Protection et aménagement de grottes
- Sensibilisation des intervenants de la filière touristique et des élus à la problématique du tourisme souterrain
- Formation de guides pour les différentes grottes exploitées actuellement
- Communication sur le potentiel touristique des grottes du pays (dépliants, photos, livre, site internet).

L'objectif final étant de redynamiser les activités économiques dans les régions reculées d'Haïti.



La première étape de ce programme s'est focalisée sur quelques grottes du Sud et de la Grand'Anse. Il s'agit maintenant de mettre en place un projet similaire dans le Nord, qui concentre aujourd'hui la majeure partie du tourisme étranger en Haïti, et qui pourrait diversifier son offre touristique.

Haïti : Nouveau Premier Ministre



Six ministères seront assumés par des femmes: ministère de l'économie et des finances (Marie Carmelle Jean-Marie), planification et coopération externe (Josépha Raymond Gauthier), droits humains et lutte contre la pauvreté extrême (Marie Carmelle Rose Anne Auguste), tourisme (Stéphanie Balmir Villedrouin), santé publique et population (Florence Duperval Guillaume), condition féminine et droits des femmes (Yanick Mézil). Les 3 dernières ministres citées ont été reconduites dans leurs portefeuilles respectifs

Lors de l'investiture le 16 mai 2012, M. Lamothe a invité son équipe à se mettre au travail tout de suite afin de donner satisfaction à la population et améliorer ses conditions de vie. « Chaque ministère devra être doté d'un site Internet et avoir une présence constante sur les réseaux sociaux afin de diriger en toute transparence et informer la population des actions en cours », a recommandé le Premier ministre.

Laurent Lamothe a promis d'écarter de son gouvernement tous ceux qui ne seront pas à la hauteur de leurs tâches. Il promet de travailler, comme le président Martelly le souhaite, à l'amélioration des conditions de vies des personnes les plus vulnérables.

Parmi les grands axes de sa déclaration de politique générale, Laurent Lamothe promet de réduire le taux d'alphabétisation, de s'attaquer aux problèmes des arriérés de salaire, la construction des lycées et celle des 140 centres sportifs dans le pays.

Risques environnementaux permanents avec les pluies

Depuis mars 2012, les pluies continuent à s'abattre sur le pays et les prévisions météorologiques annoncent une persistance, voire une dégradation du mauvais temps sur Haïti, jusqu'aux premiers jours du mois de mai 2012, alors que la saison cyclonique n'a pas encore commencé.

En plus des recommandations à la vigilance, le secrétariat permanent de gestion des risques et désastres maintient un niveau d'alerte orange en vue de faire face à toutes éventualités. La saturation des sols, associée à l'absence de système approprié de drainage des eaux, met en danger les différentes communautés. Des situations d'éboulements et de glissements de terrain risquent de se produire en différents endroits, comme c'est le cas ces jours-ci sur plusieurs départements. Environ 10 personnes sont mortes au moment d'averses enregistrées la semaine dernière, selon un bilan du 26 avril 2012. Certaines ont péri en tentant de traverser des rivières en crue, négligeant ainsi les consignes de prudence sans cesse renouvelées par la protection civile.

Inondations multiples, perte de bétail, destruction de plantations, routes défoncées par les alluvions et autres débris charriés par les eaux, artères emplies de gravats et de boue et transformées en rivières sont la cause des problèmes de drainage. Les familles sont aux abois, notamment dans 35 camps de personnes déplacées après le tremblement de terre. C'est, en condensé, la photographie d'une réalité de plus en plus vulnérable, faute de planification et de suivi adéquats dans la gestion environnementale.

La présence de maisons anarchiquement construites sur les pentes, en dehors de plan d'urbanisme pertinent, ajoute aux dangers et risques de dégâts susceptibles de frapper la population dans les différents départements.

Les réponses, apportées jusqu'à présent, se présentent plutôt sous forme de palliatifs, au lieu d'être dirigées vers des solutions durables, impliquant des dispositions drastiques de prévention et de protection environnementales.

Par ailleurs, le taux d'humidité est propice à une recrudescence de l'épidémie du choléra, avertit un bulletin du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'organisation des Nations Unies (OCHA).

En préparation à la saison cyclonique 2012, une mobilisation institutionnelle est déjà enclenchée. Un atelier de travail, sur les mécanismes de coordination entre le gouvernement et la communauté internationale, a été organisé le 24 avril avec les différents organismes qui interviennent dans le domaine de la protection civile.

Un plan de contingence, national et départemental, sera achevé en mai dans la perspective de garantir une réponse efficace à cette saison cyclonique, par une mise en commun des ressources disponibles susceptibles de favoriser l'implication de l'ensemble des organismes de protection civile dans le processus.

L'un des 4 groupes de travail, constitués pour la préparation de la saison cyclonique, se penchera sur les exercices de simulation avec la population afin d'indiquer les méthodes de prévention en cas de catastrophes dans le pays.

Parmi les axes de sensibilisation sur le territoire national, identifiés par les responsables de la protection civile nationale, la communication sera prioritaire dans la coordination de même que dans l'efficacité de prévention.

Un concours de reportages sur les risques majeurs sera lancé à l'échelle nationale le 16 mai 2012.

La protection civile organisera également un forum avec les responsables et associations de médias du 1er au 15 juin 2012, tandis qu'une émission audiovisuelle sur les risques majeurs est en cours de réalisation.

Le 13 octobre 2012, la deuxième édition de la course de la protection civile se déroulera au Cap-Haïtien, dans le Nord, pour alerter la population sur les éventuels risques susceptibles d'affecter ce département.

Avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, 19 sites d'évacuation de personnes (en cas de désastres) ont été réhabilités et neuf autres ont été construits en 2011. Ces espaces restent tout de même limités par rapport à la vulnérabilité de certaines zones du pays face aux catastrophes naturelles, signale Ocha.

Collectif Haïti de France/21 ter rue Voltaire/ 75011 Paris

Calendrier des activités de Désir d'Haïti

Dimanche 24 juin : forum des associations et brocante à Brou sur Chantereine. Désir d'Haïti assurera la restauration : acras, grillades, frites, boissons, glaces

Samedi 7 juillet : porte ouverte de la Plate Forme d'associations franco/haïtienne à la bourse du travail à Saint Denis.

Dimanche 2 septembre : forum des associations et brocante de Vaires, Désir d'Haïti sera présent avenue Jean Jaurès.

Dimanche 14 octobre : repas à midi à la Veuve dans la Marne

Samedi 10 novembre : concert avec « les Bas de Jeanne » « Stone et sa fille Daisy » Loïc Gébert à la salle des Variétés à Vaires.

Du 14 au 17 novembre : exposition photos, artisanat et projets réalisés, au Centre des Arts et Loisirs à Vaires.